



LIGUE D'ESCRIME DE L'ACADEMIE DE LYON
FEDERATION FRANÇAISE D'ESCRIME

**Recommandations aux organisateurs de compétitions
pour la gestion de l'arbitrage**

La bonne gestion de l'arbitrage a un impact majeur sur le bon déroulement des compétitions, en particulier au niveau de la durée totale et des temps d'attente pour les tireurs.

En complément du cahier des charges pour l'organisation des compétitions dans la ligue du Lyonnais, et du règlement de l'arbitrage de la ligue du Lyonnais, d'application obligatoire pour toutes les compétitions organisées sur le territoire de la ligue du Lyonnais, le présent document émis par la commission régionale d'arbitrage (CRA) établit une série de recommandations à destination des clubs organisateurs pour une bonne gestion de l'arbitrage lors des compétitions.

1. Avant le lancement de la compétition

- Affecter pour toute la durée de la compétition un responsable dédié à la gestion des arbitres, complètement disponible pour cette mission pendant tout le déroulement de la compétition.
- Pointage des arbitres en notant les éléments nécessaires à leur indemnisation dans le strict respect du règlement d'arbitrage de la ligue du Lyonnais. Un exemple de feuille de pointage rassemblant toutes les informations nécessaires à consigner est joint au présent document.
- Marquage des distances (ligne médiane, lignes de mise en garde, limites arrière, lignes d'indication des 2 mètres avant limite arrière). Elles doivent être clairement matérialisées avec de l'adhésif de couleur sur le sol à côté du tapis conducteur, en respectant les règles spécifiques à la catégorie (avant le lancement de la compétition, il est conseillé de rappeler aux arbitres de bien montrer ces limites aux tireurs pour les épreuves de jeunes) :
 - 14 mètres de longueur entre les 2 limites arrières, et 2 mètres entre les lignes de mise en garde et la ligne médiane pour les catégories à partir de minimes
 - 10 mètres de longueur entre les 2 limites arrières, et 1,50 mètres entre les lignes de mise en garde et la ligne médiane pour les catégories poussins-pupilles-benjamins
- Si les appareils de contrôles de touche peuvent être utilisés selon l'ancienne norme pour le fleuret, un rappel à tous les arbitres avant le lancement de la compétition pour leur expliquer comment vérifier le bon réglage de l'appareil est souhaitable, ainsi que lorsque des compétitions de plusieurs armes sont effectuées sur les mêmes pistes (cas classable de l'erreur de réglage fleuret-sabre), et pour montrer aux arbitres la manipulation des appareils à télécommande.

2. Au long du déroulement de la compétition

- Si les tours de poules imposent un mélange de poules de 6 et de 7 tireurs, il est conseillé de dédoubler les poules de 7 dès que des arbitres sont disponibles, afin de ne pas prolonger inutilement le temps d'attente poules-tableau pour les compétiteurs ayant participé à des poules de 6 tireurs.
- Pour éviter la confusion et les pertes de temps aux lancement des poules et des tableaux, en raison du bruit rendant parfois difficile l'écoute du nom de tous les tireurs appelés, il est conseillé aux organisateurs d'afficher également dès le début de l'appel micro la composition des poules, ou les tableaux, avec le numéro de piste et le nom de l'arbitre. Une copie de cette liste pourra également être conservée à la table de marque.
- Il est recommandé de suivre au niveau de la table d'arbitrage les arbitres et les pistes occupées et libres, ou éventuellement en panne, au fil de la compétition. Cette gestion rigoureuse permet le lancement de nouvelles poules ou de nouveaux matchs aussitôt que possible, et permet d'indiquer immédiatement à un arbitre sur quelle piste transférer les matchs en cours en cas de problème technique.

3. Pour les phases finales

- Affectation des arbitres aux phases finales (tableaux de 8).
Dans la mesure de leur disponibilité jusqu'à la fin de la compétition, l'organisateur doit de préférence retenir pour les finales les arbitres les plus diplômés. 4 arbitres au minimum doivent être retenus pour les phases finales des épreuves individuelles, ou 2 minimum pour les épreuves individuelles de moins de 16 tireurs engagés ainsi que pour le tableau de 4 (demi-finales, finales, rencontre pour la 3ème place) des épreuves par équipes.
- Pour que la compétition ne s'étale pas trop dans le temps pour le tableau final, il est souhaitable de lancer les matchs en parallèle pour les quarts de finale, puis pour les demi-finales, en veillant à alterner pour respecter le temps de repos entre deux tours de tableaux successifs (par exemple 4 quarts de finale filles, puis 4 quarts garçons, puis 2 demi-finales filles et 2 demi-finales garçons dès que temps de repos des tireurs est respecté, et enfin les 2 finales, l'une après l'autre ou en parallèle).

4. A l'issue de la compétition

- Il est demandé aux clubs organisateurs de renvoyer copie de la feuille de pointage et d'émargement des arbitres à la Ligue, en même temps que le dossier engarde de la compétition. Cette feuille devra mentionner toutes les informations demandées par la Ligue, un modèle de formulaire étant fourni par la CRA. Le respect du règlement d'arbitrage de la la Ligue est une obligation de tous les clubs organisateurs affiliés à la FFE par la Ligue d'Escrime de Lyon et pour toutes les compétitions inscrites au calendriers de ligue, à l'exception des circuits nationaux seniors ou N1 cadets-juniors, régis par les règles d'indemnisation fédérales. La feuille de pointage permet la vérification du respect des règles d'indemnisation pour chaque arbitre : durée de la journée d'arbitrage (plus ou moins de 5 heures) selon règlement CRA, application des primes de journée de plus de 5 heures et primes d'arbitrage des rencontres finales.

